

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la composition de la chambre de recours du personnel du service d'inspection de la Communauté française pour l'enseignement primaire et l'enseignement fondamental ordinaires subventionnés par la Communauté française

A.Gt 17-04-2003

M.B. 20-08-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 20 décembre 2001 fixant le statut des membres du personnel du service d'inspection de la Communauté française pour l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement fondamental ordinaires subventionnés par la Communauté française;

Sur la proposition du Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports, du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E., du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial et de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Recherche scientifique;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 17 avril 2003,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et membres suppléants de la chambre de recours du personnel du service d'inspection de la Communauté française pour l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement fondamental ordinaires subventionnés par la Communauté française :

- en tant que membres effectifs et suppléants représentant l'autorité :

Effectifs	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
Mme Barbier-Vanderkelen, Arlette inspectrice principale	Mme Zecca-Crepin, Christiane inspectrice cantonale primaire	M. Hardy, Alain inspecteur cantonal primaire
Mme Gauthier, Anne-Marie inspectrice principale	M. Eric Degallaix inspecteur cantonal primaire	Mme Claudine Desbuquoit inspectrice cantonale maternelle
M. Dandoy, Willy inspecteur cantonal primaire	M. Derache, Michel inspecteur cantonal primaire	M. Tonneau, Joseph inspecteur principal

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail :

Effectifs	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
Mme Massard, Nicole inspectrice principale	M. Crochet, Serge inspecteur principal ff	Mme Poncelet-Leonard, Renée inspectrice cantonale maternelle
M. Hermal, Francis inspecteur cantonal primaire	Mme Dermouchamps, Josette inspectrice principale	Mme Trefois, Jacqueline inspectrice cantonale primaire
M. Biston, Gérald inspecteur principal	Mme Capacchi, Françoise inspectrice cantonale primaire	M. Pirotte, Victor inspecteur principal



Article 2. - Sont désignés en qualité de président et présidents suppléants de la chambre de recours précitée :

Président	1 ^{er} président suppléant	2 ^e président suppléant
M. Félicien De Laet directeur général	M. Robert Lejeune directeur général	Mme Herphelin, Martine directrice générale adjointe

Article 3. - Sont désignés en qualité de secrétaires et secrétaires suppléants de ladite chambre de recours :

Secrétaire	1 ^{er} secrétaire suppléant	2 ^e secrétaire suppléant
M. Colson, José directeur	M. Jean-Michel Crabbe directeur ff	Mlle Perin, Dominique attachée

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - Le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 17 avril 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Recherche scientifique,

Mme F. DUPUIS